



La maison des labyrinthes sort de terre

Carte d'identité : ce qui change

**Mémoire fruitière des Charentes :
de beaux fruits attendus**

Sommaire



Mes chers concitoyens,

Malgré des dégâts importants dans la forêt, la tempête de début février n'a pas eu, comme nous le redoutions, l'impact de celle de 1999 et c'est heureux. Car outre le parc de Loisirs des Labyrinthes qui se révèle à nos yeux un peu plus chaque semaine, le lac Baron-Desqueyroux et la forêt environnante demeurent des lieux de prédilection pour tous ceux qui aiment marcher, courir, faire du vélo, de la course d'orientation, du cheval, etc. Il ne se passe pas un mois sans que d'importantes manifestations de plein air

et/ou sportives, y soient organisées et nous nous réjouissons de cette forte attractivité.

Tandis que des projets majeurs sont en voie de concrétisation (cinéma, rénovation du mamie papi club), la cité montendraise continue, avec le soutien du monde associatif, de s'animer et d'attirer le public autour de projets originaux : journées de greffage d'espèces anciennes, exposition et conférence autour de sujets pourtant ardues et exigeants comme la déportation et la migration... Montendre demeure cette commune différente où la culture est plurielle et omniprésente, passant sans s'étonner d'une biennale de généalogie au free music, où l'on plante des haies fruitières et l'on restaure le château à l'aide de personnes en réinsertion... Une certaine idée du bien-vivre, ensemble !

Bernard Lalande

Sénateur maire de Montendre

- 2 ÉDITORIAL
- 3 TRAVAUX
- 4 ENVIRONNEMENT
Stop aux lingettes !
FACILES, les éco-gestes
- 5 VIE CITOYENNE
Modernisation de la délivrance
des cartes d'identité
Dites stop au démarchage
téléphonique, Inscrivez-vous
sur bloctel !
- 6 VOS DÉMARCHES
Un architecte obligatoire
dès 150 m²
2017, année d'élections
- 7 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Mémoire fruitière fait la leçon
de choses
- 8 VIE ASSOCIATIVE
Paella de onda
Forum des associations
samedi 9 septembre 2017
- 9 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Lutétia 1945, le retour des
déportés
- 10 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Paroles de Jeunes
peurs-pompier
- 11 COMMUNES ASSOCIÉES
Travaux à Chardes
Vallet : Val et Pontignac : une
fête après l'autre
Carnaval du RPI
- 12 AGENDA
Racines vendéennes
Inscriptions dans les écoles
XVIIe free music

In memoriam

Notre collègue Michel Barat, maire de Vanzac nous a quittés brutalement le 8 mars dernier.

Installé dans notre région depuis quelques années, cet ancien directeur juridique s'était attaché à sa commune de Vanzac dont il avait pris les rênes aux municipales de 2014.

Rapidement, il s'était engagé avec force et conviction contre les projets éoliens qu'il considérait nuisibles pour l'environnement, mobilisant autour de lui de nombreux habitants des communes alentour opposés à ces installations.

Féru de culture, il s'était passionné pour le projet porté par Judith Rapet et l'association "Ceux de Verdun" autour du Poilu vanzacais Georges Léas, organisant le déplacement à Verdun... Lors des cérémonies commémoratives célébrées à la nécropole de Douaumont en mai 2016, il avait prononcé un magnifique discours resté dans les mémoires des personnalités présentes.

A sa famille, nous présentons nos sincères regrets.



Plateforme France Mobile

L'Etat a lancé la plateforme France Mobile destinée à lister et repérer les lieux défaillants en termes de couverture mobile (téléphone) et d'accès à internet. Sont concernés par cette collecte de problèmes tous les types de zones : zones d'habitat, y compris hameaux, zones économiques ou touristiques, axes de transport, etc. A Montendre, les zones concernées par les problèmes de couverture pour la téléphonie mobile sont déjà bien identifiées (communes associées, zone industrielle et du lac). Toutefois, afin de ne pas omettre de zone dans ce recensement, les administrés concernés par ce type de problème peuvent télécharger et remplir un questionnaire pour y indiquer précisément les défaillances de couverture rencontrés en tel lieu. Ce document est disponible sur notre site www.montendre.fr (rubrique actualités) ; vous pouvez également le retirer en mairie.



Dégâts d'après tempête...



Travaux de broyage par les brigades vertes

A Montendre, les quelques dégâts structurels constatés ont été réglés en régie : le mur de clôture du cimetière a ainsi beaucoup souffert et va faire l'objet de travaux conséquents. Mais c'est principalement le massif forestier communal qui a souffert des gros coups de vent successifs : trois agents s'y sont consacrés plusieurs semaines durant, coupant les arbres tombés, dégagant les pistes forestières, ou mettant en sécurité les lignes EDF et Télécom. Les brigades vertes ont également apporté leur aide quelques jours, ramassant et broyant les branches cassées au sol.

Plantation d'un verger à la salle des fêtes



Une haie de fruitiers très diversifiés...

Après les journées de greffage de fin février, les agents de l'équipe espaces verts ont terminé de planter la haie fruitière en limite du terrain de la salle des fêtes : ils ont intégré aux espèces plantées à l'automne des espèces anciennes greffées par Mémoire fruitière. Par ailleurs, la commune a bénéficié du don d'un particulier, don constitué de figuiers et de noisetiers : au total, ce sont plus de 70 fruitiers de nombreuses variétés qui ont été plantés.

Désherbage et fleurissement

A l'approche du printemps, les opérations de désherbage ont redémarré dans les rues du vieux bourg d'abord, puis dans les rues périphériques en commençant par la rue de la Rogère. Ces opérations sont désormais exclusivement mécaniques (voire thermiques) ou manuelles. Dans la même volonté de réduire l'impact sur l'environnement, par la rationalisation de la consommation d'eau, des plantes vivaces, plus résistantes et moins gourmandes en eau vont progressivement remplacer

les annuelles telles que les pensées et les géraniums. Par ailleurs, les services espaces verts préparent la végétalisation et le fleurissement du mur du presbytère qui seront opérationnels cet été.

Travaux en cours

Les travaux des salles associatives (**mamie-papi club**) sont en voie d'achèvement avec une réception du chantier prévue fin mars.

Au futur **cinéma**, la partie maçonnerie achevée, le bardage du préau a été réalisé par les menuisiers, puis les travaux d'électricité et de réseaux vont être effectués. Les plaquistes interviendront alors pour plusieurs semaines afin de soigner l'accoustique, primordiale pour ce type d'équipement, où le choix de chaque revêtement, qu'il s'agisse des murs, des plafonds ou des sols, est essentiel.



La salle de cinéma se dessine...

Travaux au château

Les 4 agents de la brigade du petit patrimoine de la CDCHS et leur encadrant technique, Laurent Cocuau, sont toujours à pied d'œuvre, prenant grand soin de notre château. Il s'agit désormais de réparer les remparts fissurés : la partie ouest, depuis la tour ronde, a été entièrement reprise et surélevée pour s'adapter aux normes de sécurité. Une meurtrière a été découverte dans le mur à la faveur de ces travaux. En contrebas, de l'autre côté du rempart, l'équipe va habiller de pierres et de moellons la porte du local de la RESE.

L'entrée de l'autre tour ronde a été également retravaillée et couverte de deux chaperons en pierre. L'équipe s'emploie aussi à réparer la fenêtre ancienne dont le linteau a été cassé par le dernier coup de vent...

Prochain chantier d'envergure : l'équipe s'attaquera dès l'été à la réfection de la tour ronde que menacent de très nombreuses fissures.



Rénovation des remparts...



Réparation de la fenêtre

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT STOP AUX LINGETTES !

UN GESTE ÉCO-RESPONSABLE

Jetées dans les WC, les lingettes, comme de nombreux autres déchets, causent de graves dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement : canalisations bouchées, pompes de relèvement des eaux usées abîmées, perturbations du bon fonctionnement des stations d'épuration...

A cause de ces lingettes que l'on croit biodégradables, c'est non seulement le branchement propre à chaque usager qui est menacé, mais également tout le système d'assainissement collectif.

Elles endommagent les installations et finissent par mettre les pompes hors d'usage. Les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent plus s'écouler dans les collecteurs. Le réseau d'assainissement est mis en charge : les eaux usées remplissent les stations de relèvement et les canalisations. Elles remontent alors dans les maisons par les toilettes ou elles s'écoulent par le trop-plein dans le milieu naturel, polluant ainsi ruisseaux, rivières et nappes phréatiques... Sans oublier que les réparations et la remise en état des installations et des réseaux engendrent bien évidemment un coût qui finit par se répercuter sur la facture de l'usager.

Les eaux usées ne sont plus relevées et ne peuvent plus s'écouler dans les collecteurs.

Attention : il en va de même pour les produits chimiques ou toxiques (*vernis, peintures, solvants,*



diluants, acides de batterie, produits de jardinage, de bricolage, médicaments) qui peuvent détériorer les canalisations ou intoxiquer les agents du service d'assainissement. Également, les *huiles et matières grasses (huile de friture, de vidange)*, bouchent les conduites et génèrent de mauvaises odeurs. Sans parler des objets solides, tels que *mégots, couches-culottes, serviettes hygiéniques et autres protections féminines, litières pour chat, lingettes de nettoyage...* qui gênent l'écoulement des eaux usées, colmatent les collecteurs, bouchent et abîment les pompes de relèvement !

FAITES UN GESTE ÉCO-RESPONSABLE ET SIMPLE :

Ne jetez plus tous ces produits dans vos toilettes et canalisations, vous vous éviterez ainsi :

- Une inondation dans votre maison,
- Une intervention de débouchage de canalisations (intervention facturée au minimum **250 €**), un danger pour le personnel d'exploitation,
- Une dégradation des ouvrages de collecte et d'épuration ou un mauvais fonctionnement, une pollution de l'environnement.



FACILES, LES ÉCO-GESTES

Stop Pub - Chaque année, chaque foyer reçoit 30 kg de publicité. Si vous ne la lisez pas, pourquoi continuer de la recevoir ?

En apposant un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres, finie la pub ! Vous recevrez toujours les informations relatives à votre commune et au département. Demandez-en un auprès de la mairie, c'est gratuit !



Le réemploi - la réparation - Pour les objets qui vous sont devenus inutiles mais qui sont toujours en bon état, pensez aux dons, ils peuvent faire le bonheur d'autres personnes.

Sur les déchèteries de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, des espaces recycleries sont à votre disposition. Vous pouvez y déposer

les objets dont vous souhaitez vous débarrasser, ils serviront pour d'autres en étant revendus soit chez Emmaüs soit à La Glanerie du Moulin à Pons. Demandez aux gardiens !

Pour les textiles, pensez aux associations locales, Entraide et Solidarité, les Restos du Cœur, la Croix Rouge... Il existe également des bornes disposées un peu partout sur le territoire et collectées par Ecoval et Le Relais Gironde. Les textiles ainsi collectés sont triés puis revendus ou recyclés. Au final, sur une borne collectée il ne reste que 4 % de déchets. Ces conteneurs ont pour objet de recevoir uniquement les articles suivants :

- tous les vêtements, linge de maison et tissu d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux), articles de maroquinerie (chaussures, sacs...) jouets, peluches...

Qu'il soit abîmé ou non, tout objet déposé doit être propre et dans un sac plastique.

MODERNISATION DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

A compter du 15 mars 2017, la délivrance des cartes nationales d'identité - CNI - va être modernisée en Charente-Maritime. 27 communes (dont MONTENDRE) seront dédiées à la réception des demandes.

Modernisation de la délivrance des cartes d'identité en 2017

Ces nouvelles modalités permettront de mieux sécuriser la carte nationale d'identité, dont le format demeure inchangé et qui (sauf cas de perte ou vol) reste **gratuite**.

L'utilisateur doit désormais s'adresser à l'une des communes de son choix équipée des dispositifs de prise d'empreinte. La liste de ces mairies, **parmi lesquelles la mairie de MONTENDRE**, est disponible sur les sites des préfectures.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeports, par une instruction sécurisée et unifiée.

Ces demandes de cartes nationales d'identité, jusqu'à présent déposées dans chaque mairie, seront désormais recueillies auprès de l'une des quelques 2 200 communes dotées d'un **dispositif sécurisé de recueil** servant, depuis 2008, à recueillir les demandes de passeports.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message sera adressé au demandeur sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition

de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne disponible sur le site <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

Elle permet d'éviter de remplir un dossier papier au guichet et donc de gagner du temps.

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je m'adresse à l'une des mairies mises à disposition.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



DITES STOP AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE, INSCRIVEZ-VOUS SUR BLOCTEL !

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours (loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation). Cette loi précise qu'il est interdit à tout professionnel de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site www.bloctel.gouv.fr. Il recevra par e-mail une confirmation d'inscription qui ne sera prise en compte que lorsqu'il aura cliqué sur le lien hypertexte présent dans ce courriel.

Le consommateur sera alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de son inscription. Il aura alors accès à son espace personnel en ligne qui lui permettra de gérer son compte.

A quoi sert votre espace personnel ?

Votre espace personnel est accessible uniquement avec votre login (courriel ou numéro d'adhérent) et votre mot de passe. Il vous permet de consulter ou modifier vos données et de rajouter, s'il y a lieu, un autre numéro de téléphone sur la liste d'opposition. C'est également à partir de votre espace personnel que vous pourrez signaler un appel abusif (réclamation).



Extension des horaires d'accueil du public de la sous-préfecture.

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) et afin de renforcer le service rendu aux usagers, la sous-préfecture de Jonzac va élargir ses plages d'ouverture au public.

A compter du 6 mars 2017, l'accueil du public sera ainsi assuré du **lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00**.

Cette extension était nécessaire afin de répondre à une forte demande de proximité des services de l'État dans notre territoire rural, tout en s'adaptant à l'augmentation de la fréquentation (depuis le 1^{er} janvier, la sous-préfecture de Jonzac est l'interlocuteur de 129 communes). Elle permet aussi aux usagers qui travaillent d'effectuer leurs démarches avant d'embaucher.

NOUVEAUTÉ 2017 : UN ARCHITECTE EST OBLIGATOIRE POUR CONSTRUIRE UNE MAISON DE 150 M² ET PLUS !

Depuis le 1^{er} mars 2017, la construction d'une maison de 150 m² et plus doit faire intervenir impérativement un architecte. Cette mesure s'applique à toute demande de permis de construire déposée à partir de cette date.

Concrètement, il s'agit du « seuil de surface de plancher au-delà duquel les personnes physiques sont tenues de recourir à un architecte lorsqu'elles édifient ou modifient pour elles-mêmes des constructions, à l'exception des constructions à usage agricole ».

NB : la mesure concerne tous les particuliers qui font construire, agrandir... qu'ils passent par un professionnel, constructeur ou une entreprise générale de bâtiment.



En sa qualité de 1^{er} adjoint au maire et par délégation, **Patrick Giraudeau** a la responsabilité de l'organisation et de la bonne tenue des différents scrutins : vérification des procurations de vote, de l'agencement des bureaux de vote, de la constitution des bureaux de vote...



2017, ANNÉE D'ÉLECTIONS

Calendrier électoral

Dimanches 23 avril et 7 mai 2017 : élection présidentielle. Le scrutin sera ouvert à **8 h et clos à 19h**.

Dimanches 11 et 18 juin 2017 : élections législatives. Ce scrutin sera quant à lui, ouvert de 8h à 18h.

Cartes d'électeur

En raison de la refonte des listes électorales qui a lieu en 2017, une carte électorale sera établie pour tous les électeurs. Ces cartes seront distribuées à leurs titulaires au plus tard le jeudi 20 avril 2017. Les cartes non distribuées seront retournées en mairie et mises à disposition de leurs titulaires uniquement le jour du scrutin au bureau de vote concerné.

NB : La carte électorale n'est pas obligatoire pour voter. En revanche, **la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire quelle que soit la taille de la commune**.

Bureaux de vote

Montendre, compte tenu de la population et du caractère particulier de la fusion-association avec Chardes et Vallet, compte 4 bureaux de vote : Montendre 1, Montendre 2 (centre culturel F. Mitterrand, derrière la mairie), Chardes (mairie annexe de Chardes) et Vallet (mairie annexe de Vallet).

Important : l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes de 18 ans (il peut toutefois être bon de vérifier son inscription). En dehors de cette situation, l'inscription (première inscription ou déménagement, changement d'adresse, etc.) doit faire l'objet d'une **démarche volontaire** ; elle est possible à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après révision annuelle des listes électorales).

VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune.

La personne qui donne procuration (le *mandant*) désigne librement la personne qui votera à sa place (le *mandataire*).

Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions :

- Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote.

- Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration établie en France. Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

Où faire la démarche ?

Le mandant doit se présenter à la Brigade de proximité de gendarmerie de Montendre, 43 boulevard de Saintonge à Montendre - fax : 05 46 49 00 70.

Comment faire la démarche ?

Le *mandant* se présente en

personne et présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire par exemple). Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le *mandataire* : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance. Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il peut s'agir par exemple d'une absence liée à des vacances ou des obligations professionnelles.

Le *mandant* peut préparer sa démarche en remplissant en ligne et imprimant le cerfa n°14952*01 qu'il présentera ensuite au guichet.

Dans quels délais ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration. Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.



MÉMOIRE FRUITIÈRE FAIT LA LEÇON DE CHOSES

Marcottage et bouturage pour enfants sages

Les élèves d'ULIS et de CP de l'école Jacques Baumont, ont eu à nouveau le plaisir de recevoir les bénévoles de l'association Mémoire Fruitière des Charentes. Ces passionnés ont animé un atelier destiné cette fois à faire découvrir les techniques de multiplication des végétaux... et tout particulièrement celles relatives aux arbres fruitiers. Quand un arbre donne de délicieux fruits, on a forcément envie de replanter le même !

Jean-Yves Rousseau et Geneviève Bluteau ont ainsi expliqué aux enfants comment l'on procède pour greffer,



marcotter, bouturer : pour leurs démonstrations, ils avaient apporté des greffons et des porte-greffes, mais aussi diverses plantes pour

montrer aux enfants la grande diversité du règne végétal et les nombreux modes de multiplication des végétaux.

La séance s'est terminée comme chaque fois par un goûter agrémenté de délicieuses confitures maison, mais avant, les enfants ont pu participer à la plantation d'un mini-verger dans l'enceinte de l'école.

Sauvegarde des variétés anciennes

Quelques jours plus tard, l'association revenait en force avec une vingtaine de bénévoles pour un week-end de greffage... Cette manifestation s'inscrivait dans la collaboration particulièrement « fructueuse » qui s'est tissée entre la Commune et l'association en quelques mois.

En deux jours, pas moins de 750 arbres fruitiers ont été greffés par nos amateurs passionnés : ils ont pris beaucoup de plaisir à expliquer et à montrer les très nombreuses techniques de greffage, à échanger avec le public, venu nombreux et parfois de loin, depuis les Pyrénées Atlantiques ou la Vendée.

L'association a aussi noué des contacts fort intéressants relatifs à l'identification de variétés anciennes et d'ores et déjà établi deux partenariats : l'un avec un vignoble du nord Gironde, qui réintroduit des variétés fruitières anciennes, le second avec une petite arboriculture familiale des Deux-Sèvres.

La Ville de Montendre a quant à elle fait l'acquisition d'arbres fruitiers auprès de l'association : ils ont été plantés autour de la salle des fêtes, à proximité des plantations réalisées par les écoles en novembre 2015 pour marquer la COP 21.



PAELLA DE ONDA : QUE VIVA ESPANA !

Le comité de jumelage de Montendre avec Onda organisait sa traditionnelle soirée paëlla. Le succès fut au rendez-vous avec 230 convives qui ont apprécié les spécialités hispaniques qui leur ont été servies (paella et sangria), mais aussi le talent de l'orchestre Thierry Coudret : on a beaucoup dansé à Montendre ce soir-là.

Le président Raphaël Calderon et toute son équipe de bénévoles pensent déjà à la prochaine édition de leur paella : ce sera le 17 février 2018 ! D'ici là, dans quelques jours, ce sont les collégiens de Montendre qui vont goûter aux joies des échanges européens à l'occasion de leur séjour dans la ville jumelle et amie de Onda. Buen Viaje !



Une salle joliment décorée en jaune et rouge, les couleurs de l'Espagne.



Une belle équipe de bénévoles autour du président Raphaël Calderon, au centre.

Du nouveau dans les assos

Randonneurs de la Livenne

Francis Menrath a remplacé Robert Guilbon après 25 années de bons et loyaux services à la tête de l'association de cyclotourisme.



Serial Azimut Saintongeais
Olivier Barbier, président fondateur, a tiré sa révérence, laissant la présidence à François Malgrange. Pour autant, il demeure un "serial" et continuera à participer à l'organisation des différents raids ou courses d'orientation.

*Robert Guilbon :
une belle longévité !*

Le changement dans la continuité chez les serial azimut :
à gauche Olivier Barbier, président fondateur, à droite son remplaçant, François Malgrange, serial de la première heure.



FORUM DES ASSOCIATIONS SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017

Pour la 3e année consécutive, Montendre organisera son forum des associations, réunissant toutes les associations du territoire qui en feront la demande.

Quelques jours après la rentrée scolaire, ce rendez-vous offrira cette année encore de nombreuses opportunités de faire se rencontrer monde associatif et grand public, bénévoles et personnes à la recherche d'activités, mais aussi procéder aux inscriptions pour l'année scolaire, faire découvrir, voire expérimenter de nouvelles pratiques, recruter des bénévoles, etc.

Vous êtes représentant (e) associatif(ve) de Montendre et des communes avoisinantes ? Vous souhaitez participer à ce rendez-vous ?

Les inscriptions seront ouvertes du 2 mai au 15 juin prochain (formulaire à télécharger en ligne sur www.montendre.fr ou à retirer à l'accueil de la mairie).

Les associations auront également, si elles le souhaitent, la possibilité de proposer des animations, exhibitions...



Forum des associations 2016 : une journée interactive, pleine de générosité !

Lutétia 1945, le retour des déportés : UNE EXPOSITION AU SERVICE DU DEVOIR DE MÉMOIRE.

Les cours moyens ont découvert l'univers concentrationnaire

La classe de cours moyen de Gaëlle Lathière a visité l'exposition « Lutétia 1945, le retour des déportés » présentée en février au centre culturel par **les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation**.

L'enseignante avait préparé un petit questionnaire destiné à faire appréhender à ses élèves l'atrocité de l'univers concentrationnaire et notamment la dé-



Les élèves ont été guidés dans l'exposition par les bénévoles de l'AFMD et leur maîtresse, Gaëlle Lathière

portation des enfants. Ainsi, à partir des panneaux d'exposition, aidés des bénévoles de AFMD et de leur maîtresse, les enfants ont cherché les réponses et découvert comment l'on avait pu envoyer à la mort des millions de personnes et le tragique sort que leur réservaient les nazis.

Peu d'élèves avaient connaissance de cette tragédie du 20e siècle et c'est notamment à l'aide d'ouvrages comme *Otto* de Tomi Ungerer, *Un violon dans la nuit* de Didier Daeninckx, ou *Le Journal d'Anne Franck*, que Gaëlle Lathière a introduit ce douloureux sujet de l'extermination pendant la Seconde Guerre Mondiale. La vision des vêtements et des visages décharnés des déportés a beaucoup marqué les élèves et fait naître chez eux nombre de questions que la maîtresse a ensuite traitées avec eux en cours d'histoire.

Le colloque : quand déportations résonnent avec migrations

Pour clore l'exposition, le collectif Laïcité de Montendre et le sénateur maire Bernard Lalande proposaient un colloque afin d'ouvrir la réflexion sur des questions d'actualité, notamment les migrants et leur accueil en Europe.

Trois intervenants se sont succédés. Christine Cavaillès, Présidente de l'Amicale des anciens déportés d'Oranienburg-Sachsenhausen, Pierre Henry, Directeur Général de France Terre d'Asile et Jean-Loup Revérier, ancien rédacteur en chef et grand reporter du magazine *Le Point*. Fabienne

Dugas-Raveneau animait ce débat et distribuait la parole au public très nombreux.

Christine Cavaillès a évoqué les mécanismes dés-humanisants de la déportation et souligné l'importance du travail de mémoire : il faut, a-t-elle martelé, sensibiliser les jeunes aux risques de dérapages identitaires, autoritaires et fascistes, il faut partager inlassablement un message humaniste pour que les atrocités d'hier demeurent sans lendemain.

Pierre Henry s'est quant à lui attaché à déjouer les fantasmes véhiculés par les mouvements populistes autour de l'arrivée des migrants en Europe. Il a ainsi fait le point sur la situation actuelle : les chiffres (les vrais), les différents types de migrations (mariages extranationaux, études universitaires, rapprochement familial, droit d'asile). Pour lui, la mort de réfugiés tentant d'atteindre les portes de l'Europe par la Méditerranée a mis en évidence les contradictions et la fragilité de l'Europe face aux crises qui touchent le Moyen-Orient et l'Afrique. Cette « crise des réfugiés » nécessite qu'on réfléchisse à des solutions collectives pour accueillir ces populations, et c'est à "plus d'Europe" que ce spécialiste des questions d'asile, d'immigration et d'intégration a exhorté nos dirigeants politiques.



Danièle Pinon, présidente de l'AFMD 17 a remis le livre de l'exposition à Patrick Giraudeau, 1er adjoint.

Cette Europe humaniste est aussi le cap à maintenir pour Jean-Loup Revérier. Car c'est, a rappelé l'ancien journaliste d'investigation, cette Europe tant décriée qui a permis aux Français et à leurs voisins de vivre en paix depuis plus de 70 ans. Les valeurs partagées par ses fondateurs doivent primer pour affronter les enjeux actuels de ces nouvelles migrations, et la solidarité comme la fraternité, inscrites dans l'histoire de notre démocratie sont plus que jamais d'une brûlante nécessité.



Malgré un sujet ardu, ce colloque proposé par le collectif laïcité et le sénateur, a fait salle comble.

AU CŒUR DE VOTRE CITÉ

PAROLES DE JEUNES

C'est en 2010 qu'a démarré cette aventure commune entre LA Maison Pop' et les adolescents. Le centre socioculturel faisait le pari de faire une place aux jeunes, de les accompagner vers une démarche citoyenne. Au fil des années, divers projets ont vu le jour : skate park, séjour dans les Pyrénées ou encore stage Hip-hop...

Paroles de Jeunes offre des temps de rencontres réguliers aux jeunes. Rendez-vous le vendredi de 19h à 22h : la soirée démarre autour d'un repas et les discussions vont bon train. La parole circule librement, les jeunes s'expriment sur des sujets d'actualité, ou qui les touchent dans leur quotidien au collège ou au lycée, souvent avec gravité et sérieux, toujours avec respect. Après dîner, les activités

démarrent : quizz musicaux, jeux... élaboration du programme des semaines à venir. Car la programmation est participative : les jeunes apprennent ainsi à considérer l'avis des autres, à se gérer en autonomie. Les animateurs font aussi des propositions pour favoriser l'accès à la culture : en 2016, ils sont allés voir Jain, Oxmo Puccino, Ibrahim Maalouf...et un match de hockey sur glace ! Lorenzo Paronneau, Rémi Marquiseau et Sophie Matthieu animateurs à LA Maison Pop', encadrent ces moments dans un climat de confiance et une ambiance conviviale.

Ils proposent aussi des activités au collège, dans le cadre du foyer socio-éducatif : ateliers d'écriture et séances de boxe. En février, PDJ a organisé un stage MAO (musique assistée

par ordinateur) en partenariat avec la médiathèque municipale et ADONF (ateliers d'écriture, séances d'enregistrements), et proposera dans les semaines à venir des sorties cinéma, bowling ... La prochaine étape sera l'organisation d'un séjour début juillet, pour lequel les jeunes devront gérer tous les impératifs liés à un tel projet : ils ont des tas d'idées mais devront les confronter à la réalité pour monter un séjour réalisable et accessible !



Stage de MAO : les jeunes ont pris beaucoup de plaisir à composer ensemble.



Des possibilités multiples de circuits de marche ou de VTT au départ du lac.

LA FORESTIÈRE - Pour la 12e édition de leur "Forestière", les Oranges mécaniques de Jonzac avaient fait fort : 750 VTT, 250 marcheurs... auxquels il fallait ajouter une centaine d'invités et près de 45 bénévoles : il y avait du monde autour du lac à marcher, pédaler voire courir en ce dernier dimanche de février ! C'est la 2e fois que cette super rando se déroule à Montendre : au vu de l'accueil réservé à cette manifestation, à la présence d'infrastructures bien pratiques et avec l'aide précieuse des services municipaux, les organisateurs sont bien tentés de revenir l'an prochain...

CROSS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS

Quinze jours plus tôt, 269 participants étaient réunis à la base de loisirs de Montendre pour la finale départementale du cross du SDIS. En effet, l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, sont invités tous les ans à concourir en individuel et par équipes pour défendre les "couleurs" de leur centre de secours. Chaque année le service des sports du SDIS prévoit cette compétition sur un site naturel du département et organise l'accueil des participants et l'organisation générale de cette compétition avec l'aide des centres de secours de proximité.



Les Montendrais premiers au classement par équipe



L'équipe du centre de secours de Montendre, de gauche à droite : Nicolas Bocard, Anthony Richard, Paul Godrie, Jean-Michel Lerbaudière, Stéphane Freuchet, Sophie Stocker, Sébastien Commo, Christophe Lecostoe et Giordy Audouit



Le lieutenant Christophe Tessonneau entouré du sénateur maire Bernard Lalande, du Lieutenant-colonel Joseph Verfaillie et de Bernard Seguin, conseiller départemental.

TRAVAUX COMMUNE ASSOCIÉE DE CHARDES

" Ô l'a buffé "

La tempête de février et les forts coups de vents successifs ont généré une somme importante d'interventions des services techniques : arbres tombés sur les routes, lignes télécoms coupées, etc., notamment rue des Champs, au Grenouillon, rue de Lignières et route de chez Mallet.

Cache-conteneurs

Rue des Vignes, E. Ferreira et P. Gener ont réalisé la chape béton où ont ensuite été montés les entourages bois.

Entretien du cimetière

En respect de la nouvelle réglementation "zéro pesticide", les allées du cimetière ont été désherbées manuellement et à

l'aide d'une nouvelle machine, une brosse rotative qui coupe l'herbe au ras des dalles et des pierres, sans recourir à aucun produit.

Travaux à venir

Afin de les rafraîchir et de les entretenir durablement, il est prévu de faire sabler et galvaniser les portails du cimetière, la galvanisation est en effet une protection des plus efficaces contre la corrosion.

Une campagne de traçage des routes et des parkings est prévue prochainement.

*FÊTE de
CHARDES
du vendredi 30 juin
au dimanche 2 juillet*



De nombreux arbres ont été dégagés par les employés communaux aidés de JP Bourdelaud



Entretien du cimetière "zéro pesticide"



Aménagement de l'aire de conteneurs à poubelles rue des Vignes

COMMUNE ASSOCIÉE DE VALLET - Val et Pontignac : une fête après l'autre

Lors de son assemblée générale, le foyer rural Val et Pontignac a présenté les projets pour l'année : la fête du village autour du 25 mai (Ascension), le pique-nique autour de l'étang le premier week-end de septembre, et enfin les journées du patrimoine le week-end des 16 et 17 septembre.

Le bureau est composé de : Président : Hervé Clochard - Vice-président : Jean-Michel Motard - secrétaire : J-F Simon - trésorière : Annie Motard - trésorière adjointe : Béatrice Simon.



Au centre, le président Hervé Clochard entouré des bénévoles du foyer rural.

Carnaval du RPI

Les écoliers du RPI (Chardez, Vallet, Sousmoulins, Coux, Pommiers Moulons, Expiremont et Jussas), ont défilé dans Vallet pour célébrer Carnaval. Les élèves avaient revêtu leurs plus beaux déguisements : Princesses, pirates, super-héros, clowns, monstres et gitanes, ils étaient tous là, accompagnés de leurs enseignants et de nombreux parents.

Sous un soleil printanier quelques habitants étaient venus admirer le joli cortège, parmi lesquels on pouvait reconnaître les 3 petits cochons et leurs maisons et quelques loups, mais pas trop méchants ! A la fin du défilé, les enfants ont rejoint la salle des fêtes où les attendait un goûter bien mérité... car même Superman et la Reine des neiges sont des gourmands !



Samedi 8 avril : biennale de généalogie (voir ci-dessous)

Dimanche 30 avril : souvenir de la déportation

25 au 27 mai : 40e anniversaire du jumelage, à Sulz

Vendredi 2 juin : représentation Elektra au château

Vendredi 23 et samedi 24 juin : XVIIe Free Music

Vendredi 30 juin / dim 2 juillet : fête de Chardes

Vendredi 14 juillet : 10h cérémonie républicaine ; le soir au château, concert, spectacle de feu et bal pop.

Dimanche 16 juillet : Triathlon des Pins

Dimanche 24 septembre : bourse auto moto

Sam 5 & dim 6 août : festival des Cannes majors

Samedi 9 septembre : forum des associations

Samedi 7 octobre : raid multisports Serial Azimut

Dimanche 22 octobre : Salon du livre

Samedi 9 décembre : Noël pour tous

+ d'infos sur : www.ville-montendre.fr/agenda-evenements

JOURNEE "RACINES VENDEENNES"

du **CERCLE GÉNÉALOGIQUE SUD SAINTONGE**

Le **samedi 8 avril**, le Cercle Généalogique Sud Saintonge organise sa journée biennale à la salle municipale de Montendre.

Le thème choisi cette année sera l'immigration vendéenne dans les Charentes à la suite de la crise du phylloxéra, et plus largement, l'immigration vendéenne et deux-sévirienne sur nos terres charentaises depuis la fin du XIXe siècle. Les descendants de ces immigrants, implantés depuis plusieurs générations pour certains dans notre région, seront à l'honneur, et l'on pourra découvrir leurs arbres généalogiques agrémentés de photos et de documents montrant toute l'opiniâtreté de leurs parents pour s'intégrer dans la campagne charentaise.



Paysans vendéens au début du 20e siècle

XVII^e FREE MUSIC

Petit traité à l'usage de ceux qui ne connaîtraient (toujours pas) le festival...

Le Free music a construit son histoire autour des musiques actuelles en offrant des soirées évolutives où chacun peut se retrouver. Ça se passe dans un décor très nature, sur les rives du lac de Montendre : l'eau, le sable, les pins et des tas d'activités ludiques en journée : beach volley, golf, foot, plage électro, yoga, ventrigrisse...

On commence généralement les soirées tranquillement : chanson, reggae, hip hop, laissent bientôt la place à des têtes d'affiches dont les esthétiques varient selon les années. Au fur et à mesure des prestations qui se succèdent, rap, rock puis électro transforment les bords du lac en *dancefloor*. Les artistes se produisent sur deux scènes qui s'enchaînent et permettent à chacun de voir l'intégralité des concerts proposés ainsi qu'une scène DJ gratuite à l'extérieur et en journée.

Au fil des ans, le festival a évolué en s'attachant à respecter les principes du développement durable, environnemental et social. Tous les publics se croisent au free music avec une participation importante des 18-35 ans séduits par l'ambiance estivale, le camping et l'esprit festif du week-end "les pieds dans l'eau."

Pour cette 17e édition, la programmation est toujours en cours, mais déjà très alléchante :

Deluxe, le groove en 'stache, **Mandragora**, le voyageur du temps, **Naâman**, le petit prince du reggae, le rappeur **Sofiane**, l'un des meilleurs freestylers de France, **Synapson**, l'eclectisme façon dandy chic, **Vald**, le phénomène du rap français, le collectif marseillais **Chinese Man** pour son grand retour, enfin les quatre de **Tryo** (chanson française), qu'on ne présente plus... Vous avez dit eclectisme ?

www.freemusic-festival.com

INSCRIPTION AUX ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE DE MONTENDRE (année scolaire 2017-2018)

Les inscriptions administratives aux écoles maternelle et élémentaire de Montendre pour la rentrée de septembre 2017 auront lieu du **lundi 29 mai au samedi 3 juin 2017 à la mairie de Montendre**.

Elles concernent tous les enfants entrant en **petite section** et en **CP** en septembre. Les pièces nécessaires à l'établissement du dossier sont :

- le livret de famille ou toute pièce d'identité de l'enfant ;
- le carnet de santé (vaccinations obligatoires) ;
- justificatif de domicile de moins de trois mois (facture eau, EDF, téléphone...).
- Dans le cas d'un changement de commune, le certificat de radiation de l'établissement d'origine précisant sa date d'effet est nécessaire.

Les inscriptions auront lieu **de 8h30 à 12 h et de 14h à 17h du lundi 29 mai au vendredi 2 juin et le samedi 3 juin de 9h à 12h**.